



GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne
n°29 – juillet 2017

*Parole de jeunesse – La part langagière des
différenciations sociales*

Numéro dirigé par Michelle Auzanneau, Patricia
Lambert et Nadja Maillard-de la Corte Gomez

SOMMAIRE

- Michelle Auzanneau, Patricia Lambert, Nadja Maillard-De la Corte Gomez : *Parole de jeunesse : vers une meilleure prise en compte de la différenciation sociale.*
- Maria Candea : *La notion d'« accent de banlieue » à l'épreuve du terrain.*
- Suzie Telep : *Le « parler jeune », une construction idéologique : le cas du francanglais au Cameroun.*
- Patricia Lambert et Laurent Veillard : *L'atelier, les gars et la revue technique. Pratiques et différenciations langagières en lycée professionnel.*
- Augustin Lefebvre : *Pratiques de catégorisation et jeunesse en régime totalitaire. Le cas de la Hongrie (1948-1956).*
- Violaine Bigot et Nadja Maillard-De La Corte Gomez : *« Jkiff ! En plus moi osi chuis une Z ! » : Reconnaissance de la différence et construction de la connivence dans le dialogue entre les chroniqueuses et leurs lectrices.*
- Stéphanie Pahud : *« T'as du clito » : analyse sociodiscursive des pratiques langagières et identitaires des trois héroïnes principales du film Divines.*

Réédition et traduction

- Jacqueline Billiez, Nassira Merabti : *Communication familiale et entre pairs : variations du comportement langagier d'adolescents bilingues* (1^{ière} édition 1990) précédé d'une *Présentation* par Patricia Lambert, Jean-Pierre Chevrot, Cyril Trimaille.
- Penelope Eckert : *Structure sociale des groupes d'adolescents et diffusion des changements linguistiques* (1^{ière} édition en anglais : 1988).

Compte-rendus

- Maude Vadot : *L'Académie contre la langue française. Le dossier « féminisation »*, Viennot Éliane (dir.), Candea Maria, Chevalier Yannick, Duverger Sylvia, Houdebine Anne-Marie, Éditions iXe, collection xx-y-z, Donnemarie-Dontilly, 2016, 224 pages, ISBN : 979-10-900-62-33-7.
- Régine Delamotte : *Pour une didactique de l'appropriation : diversité, compréhension, relation*, Véronique Castellotti, Paris, Didier, 2017, 352 pages.
- Caroline Juillard : *Les parlers jeunes dans l'Ile-de-France multiculturelle*, ouvrage coordonné par Françoise Gadet, Paris, Éditions Ophrys, 2017, 176 pages.
- Véronique Miguel Addisu : *Espaces, mobilités et éducation plurilingues : éclairages d'Afrique ou d'ailleurs*, Malory Leclère, Margaret Bento, Michelle Auzanneau, Edition des archives contemporaines, 2017, 275 pages, ISBN : 9782813002198.

LA NOTION D'« ACCENT DE BANLIEUE » À L'ÉPREUVE DU TERRAIN

Maria Candea

Université Sorbonne Nouvelle, CLESTHIA-EA 7345

Cet article propose une nouvelle grille de lecture des pratiques de prononciation des élèves habitant la « banlieue » de l'Est parisien et s'inscrivant dans une dynamique de réussite scolaire. Mes réflexions se nourrissent d'observations menées durant plusieurs années [2006-2013] sur un terrain particulier : le module de préparation au concours de Sciences Po Paris, dans un lycée classé ZEP, en Seine Saint-Denis (93)¹. Le point de départ de cette étude est constitué par une observation générale : les candidats et candidates à ce concours adoptent des pratiques de prononciation en français qui ne correspondent quasiment jamais à ce qui est décrit dans la littérature comme l'« accent de banlieue » (Lehka-Lemarchand, 2007 ; Fagyal, 2010 ; Boula de Mareuil et Lehka-Lemarchand, 2011). Dès lors, on peut se demander quelle est la consistance de cette notion, quelle est la part d'idéologie et de stéréotypisation dans sa définition et comment on peut concilier l'hypothèse de l'existence d'un accent social avec les théories de l'accommodation (Giles, Coupland, et Coupland 1991) qui envisagent des mouvements d'affiliation ou désaffiliation potentiellement présents dans toute interaction. En l'occurrence, on peut tenter de comprendre comment la notion (territoriale ou sociale) d'« accent de banlieue » pourrait garder une consistance lorsqu'on la confronte à l'observation de ces élèves. Cela amène à s'intéresser au rôle que peuvent avoir les pratiques de prononciation dans la construction d'une identité de « bon élève » dans un lycée ZEP en Seine-Saint-Denis, aux discours épilinguistiques des élèves, ainsi qu'à leur agentivité et aux stratégies de distinction socialement conditionnées.

L'article est organisé en deux parties. La première, qui sert de préambule à la seconde, est consacrée à la déconstruction de la notion d'« accent-de-banlieue », dont le nom même (à côté de celui de « jeune-de-banlieue ») fonctionne surtout comme un performatif qui contribue à la mise au ban, collective, massive, de certains quartiers et de tous leurs habitants. La seconde partie vise à esquisser trois portraits de lycéennes en fin de classe terminale, participantes au module prépa-Sciences Po ; ces trois lycéennes adoptent des positions politiques différentes, en lien avec leurs propres trajectoires, par rapport à la figure du « jeune-de-banlieue » et tout

¹ L'Institut d'Études Politiques de Paris (Sciences Po) a mis en place, depuis 2001, une Convention d'Éducation Prioritaire avec des lycées accueillant un public socialement défavorisé répartis sur tout le territoire français (7 établissements la première année, plus d'une centaine actuellement). Cette convention permet aux établissements de préparer et de pré-sélectionner (sur un dossier écrit et un entretien devant un jury interne) un petit nombre d'élèves pour les présenter à une épreuve orale unique d'admission à Sciences Po, à la fin de la classe de terminale.

particulièrement par rapport à l'« accent » que ce personnage est supposé avoir. Ce qu'elles ont en commun, c'est la nécessité de prendre position par rapport à cette figure ; elles ont beau en dénoncer le stéréotype, son spectre ne cesse d'imposer sa présence.

De quoi « accent-de-banlieue » est-il le nom ?

La recherche portant sur l'accent dit « de banlieue » est un domaine traversé de manière particulièrement visible par des débats idéologiques et politiques. Fries & Deprez (2003) s'étonnent explicitement de la construction et de la dénomination de cet « accent » natif, dont la description est souvent orientée vers l'assimilation avec les accents étrangers et n'évite pas toujours l'expression d'une xénophobie latente².

...la France est en train de connaître le développement d'un « accent étranger de l'intérieur » comparable à l'accent des Hispaniques aux États-Unis, de par sa fonction de marqueur d'identité mais aussi de par sa stigmatisation dans les représentations de la population générale. Il y a là une étonnante zone d'ombre à explorer. (Fries et Deprez, 2003 : 103)

Sa désignation est d'ailleurs loin de faire consensus. D'une part « la banlieue » (ou « les quartiers ») est déjà une ellipse pour désigner les banlieues socialement défavorisées caractérisées par un pourcentage élevé de bâtiments relevant de l'habitat social, une ellipse qui exclut sans le préciser les banlieues ou quartiers pavillonnaires riches. D'autre part, parler d'« accent de banlieue » revient à relier l'accent à un territoire plutôt qu'à un groupe précis de personnes, ce qui constitue une technique de masquage des facteurs sociaux. Ainsi, certains chercheurs s'approprient la dénomination en raison de sa notoriété tout en la mettant à distance avec des guillemets autonymiques (Lehka-Lemarchand, 2011) tandis que d'autres la rejettent et proposent des alternatives, comme par exemple « *français populaire des jeunes* » (Fagyal : 2003) « *français multiculturel parisien* » (Gadet et Paternostro : 2013), ou bien des périphrases visant l'explicitation maximale et le refus ostensible de généralisations naturalisantes, comme par exemple celle-ci : « *pratiques langagières de jeunes principalement issus de l'immigration et de milieux sociaux dits "populaires", évoluant, en ville, dans des espaces culturels et linguistiques caractérisés par la pluralité et la mixité* » (Auzanneau et Juillard, 2012).

Le débat sur le risque d'homogénéisation et de réification – stigmatisante – d'une grande variabilité de pratiques sous le label « accent », « variété » ou « parler » n'est toujours pas clos. Ce risque a été maintes fois dénoncé, par exemple par Gadet (2003), Trimaille et Billiez (2007), Auzanneau (2009)... Auzanneau va plus loin et parle d'exigence de « libération d'un mythe ». Mais les racines de ce débat sont encore plus anciennes, car Conein et Gadet (1998) dénonçaient il y a vingt ans déjà la tendance à l'iconisation de l'innovation associée aux « parlars jeunes », quitte à gommer l'histoire parfois ancienne des pseudo-innovations mises en avant, que ce soit en matière de prononciation ou à d'autres niveaux linguistiques. À la même époque, en sociologie de la communication, Derville (1997), par exemple, dénonçait

² Invité à une conférence en janvier 2014 par le parti UMP, A. Finkielkraut a déclaré : « Je suis très frappé [...] que maintenant, nombre de beurs et mêmes de gens qui vivent dans les banlieues, quelle que soit leur origine ethnique, ont un accent qui n'est plus français tout à fait. Mais ils sont nés en France ! Et pourquoi ont-ils un accent ? Et pourquoi leurs enfants auraient-ils un accent ? C'est tout à fait sidérant. » <http://leplus.nouvelobs.com/contribution/1142505-finkielkraut-stigmatise-l-accent-des-beurs-et-des-banlieues-des-propos-dangereux.html>. Interpellé à différentes reprises au sujet de cette affirmation, Finkielkraut a admis que le terme « beur » pouvait être maladroit (par exemple sur RMC, en octobre 2015) mais n'a cessé de défendre son hypothèse, présentée comme un constat, sur l'existence d'un « accent » qui se transmettrait des parents à leurs enfants « en banlieue ».

également la « stigmatisation des jeunes des banlieues » et cette tendance n'a fait que s'amplifier dans les médias, durant les années 2000. L'enquête ethnographique récente de Berthaut (2013) sur « la banlieue » dans les sujets des journaux télévisés permet de mieux comprendre la fabrication de ce thème comme repoussoir, à toutes les étapes de la conception du Journal de 20 heures, et avec la contribution d'un grand nombre d'acteurs. Il est instructif de relever que Berthaut (2013) a pris en note au moins un échange explicite entre un reporter et une monteuse portant sur l'accent imaginé des personnes interviewées en « banlieue » par les journalistes. Ces notes font partie de toute une série d'observations sur les commentaires des journalistes durant le montage, sur la récurrence des catégorisations péjoratives (« *racaille* », « *z'y-va* »), sur les prénoms stéréotypés que les journalistes attribuent aux interviewé-es sur un mode humoristique (Aïcha et Mohammed), et plus largement sur l'ensemble des pratiques discursives et filmiques qui aboutissent à la dépersonnification des individus utilisés pour illustrer des figures médiatiques simplifiées :

Le recours à ces prénoms d'emprunt s'accompagne régulièrement d'une imitation de l'accent rustre prêté aux jeunes habitants des quartiers populaires, même si les protagonistes représentés à l'image en sont dépourvus. Paradoxalement, le journaliste pointe pourtant souvent la qualité d'expression des interlocuteurs rencontrés : « On est tombés sur des bons, hein, parce que c'est rare qu'ils s'expriment comme ça, les jeunes de banlieue »³. (Berthaut, 2013 : 307).

Autrement dit, dans les années 2010, le mythe de l'« accent de banlieue » semble si ancré dans l'imaginaire développé à l'extérieur des quartiers populaires que les observations contradictoires faites sur le terrain ne peuvent plus l'ébranler. Des individus vivant dans une banlieue populaire et s'exprimant « bien » (c'est-à-dire ayant des pratiques langagières proches de celles des journalistes) deviennent par postulat des exceptions qui confirment la règle.

Face à l'omniprésence, déjà ancienne, de toute une phraséologie médiatique sur la banlieue susceptible d'alimenter directement les pratiques de discrimination et les discours de haine, il n'est pas étonnant que les sociolinguistes cherchent de plus en plus à prendre position et à défendre des points de vue divergents. Les stratégies les plus cohérentes et les plus abouties visent, nous l'avons vu plus haut, à dénoncer l'homogénéisation abusive de l'accent de banlieue (et en général de la variété « français des cités », etc.) et à proposer une vision unifiante de ce qu'on appelle « le français », en focalisant l'attention soit sur l'histoire d'un trait langagier, soit sur le continuum (ou la variabilité) des pratiques qui relèvent du français, soit sur la variation stylistique de chaque locuteur ou locutrice selon les contextes. Cette position unifiante, qui s'oppose à l'idée de communautés étanches disposant de variétés de langue distinctes, est partagée par les chercheurs que je viens de citer : Auzanneau, Billiez, Gadet, Trimaille... D'autres vont encore plus loin : Gasquet-Cyrus (2012) parle de discrimination des accents régionaux, minorés et folklorisés (y compris dans le cas de l'accent méridional qui semble bénéficier de quelques stéréotypes positifs), Arditty et Blanchet (2015) dénoncent l'idéologie glottophobique institutionnelle qui pollue tout débat sur la variation en français. Afin de mettre mieux en adéquation les descriptions phonétiques avec la conception de la langue comme un continuum de pratiques, Paternostro (2016) entame un processus de déconstruction des variantes décrites comme des marqueurs d'accent social « de banlieue » en proposant une grille de lecture centrée sur la variation stylistique.

Cette dernière suggestion me semble ouvrir un chantier qui n'est que très peu exploré pour la prononciation du français, dans le sillage des recherches menées sur l'anglais et sur l'espagnol (Coupland, Eckert & Rickford, Eckert, Mendoza-Denton...). En effet, en proposant d'interpréter le contour ultra-rapide montant-descendant comme une ressource pour

³ Le choix des passages en gras m'appartient.

exprimer l'emphase, alors qu'il avait été décrit comme possible marqueur d'« accent de banlieue » (Lehka-Lemarchand, 2007 ; Boula de Mareuil & Lehka-Lemarchand, 2011), Paternostro (2016) remet en question les catégories identitaires pré-fabriquées et place au centre de l'attention l'agentivité et la capacité à renégocier les identités en interaction. Son étude s'appuie tout d'abord sur une approche expérimentale, plus précisément un test de perception qui montre que, hors contexte, les auditeurs et auditrices sollicités « ne sont que partiellement capables » de distinguer entre un « contour emphatique » et un « contour banlieue » (ils ne le font que dans 59 % des cas ; 2016 : 99), avec un taux d'accord entre « juges » et « chercheurs » très faible, de 54 %. En outre, les items qui suscitent des réponses avec un fort taux d'accord inter-annotateurs (90-100 %) ne représentent que 13 % des exemples testés. En d'autres termes, la distinction perceptive de ces deux contours se révèle très difficile, voire impossible. Pour compléter ce résultat perceptif, Paternostro s'appuie également sur l'analyse acoustique qui aboutit aux mêmes résultats : les deux contours (bi-catégorisés par les chercheurs) se placent plutôt sur un continuum et ne se différencient pas de manière nette ; la tendance moyenne montre une polarisation légèrement différente des valeurs du degré de *glissando* et du rapport de durée entre la dernière syllabe et l'avant-dernière. En fait, la perception d'un « parler » typique « de banlieue » n'est en rien automatiquement suscitée par la présence d'un tel contour, en l'absence d'autres traits convergents. D'où la proposition de cet auteur de considérer qu'il s'agirait d'un seul et unique contour de base en français, qui serait mobilisé le plus souvent pour exprimer l'emphase et qui pourrait être réalisé avec différents degrés. On peut regretter que Paternostro ne remette pas radicalement en question le concept même d'accent de banlieue, mais je considère qu'il fournit tous les éléments pour pouvoir le faire.

L'hypothèse que je privilégie pour expliquer la pratique fréquente de certains traits (contour emphatique hypertrophié, allongement de l'avant-dernière syllabe, postériorisation des /a/ et des /R/, affrication forte des occlusives alvéo-dentales) est celle formulée par Jamin (2005) qui avait isolé comme facteur pertinent le degré d'insertion dans « la culture de rue », opposée à celle de l'école. On imagine aisément que ce facteur ne concerne qu'une faible partie des gens qui habitent dans une banlieue défavorisée ; il concerne une partie des jeunes garçons, et une plus faible partie des jeunes filles. Ces pratiques participeraient donc, au même titre que le vocabulaire, le choix des vêtements, la gestuelle, etc. à la performance d'un *style* qui indexe l'insertion dans la « culture de rue ». Cela expliquerait pourquoi ces traits, indexicaux et en partie iconiques, montrent une grande variabilité inter-individuelle, pourquoi de nombreux élèves ne les adoptent quasiment jamais, tandis que de nombreux autres les pratiquent à des taux variables selon les enjeux en interaction (Lehka-Lemarchand, 2011), et, enfin, pourquoi ces traits ne sont pas partagés au sein des différentes générations d'une famille comme peuvent l'être, dans certaines conditions, les traits qui indexent un « accent régional ».

Une telle approche rejoint celle qui est défendue par Eckert et Rickford (2001), et nombreux autres chercheurs notamment dans le sillage de Coupland (1980). Si on considère que la vie sociale est un processus perpétuel (multidimensionnel) de construction de catégories et d'identités, le langage construit le social et le style fait partie des ressources disponibles pour cette construction. Cette vision s'oppose à celle du langage comme simple reflet du social, et à la vision de la vie sociale comme une difficile navigation des individus à travers des catégories pré-existantes figées et immobiles (Eckert & Rickford, 2001 : 6). La définition de la variation s'en trouve fortement modifiée : elle évolue « *from marking categories to constituting a more fluid landscape of meaning* » (*ibidem*).

Il me semble qu'un tel changement de paradigme a besoin, au moins dans un premier temps, d'un changement de méthode d'enquête par rapport aux approches variationnistes classiques. Toute enquête en sciences sociales permet d'éclairer certains aspects d'un

phénomène mais risque d'en laisser d'autres dans l'ombre. Le risque de circularité du raisonnement est toujours un écueil difficile à éviter totalement, ce qui plaide d'autant plus pour la multiplication des méthodes et des éclairages théoriques.

Pour aller dans ce sens, à l'issue d'une grande enquête sur la perception des accents (régionaux) en Grande-Bretagne, Bishop, Coupland, et Garrett (2005) attirent l'attention sur le fait que l'utilisation des pré-catégories traditionnelles, déjà connues, dans une enquête pourrait activer, en soi, les idéologies linguistiques conservatrices associées à ces catégories ; cela pourrait obscurcir les résultats, en empêchant de voir émerger, le cas échéant, des changements récents, ne disposant pas encore d'une traduction en discours officiel suffisamment reconnu. Sans pousser à l'extrême le constructivisme, on peut dès lors en arriver à se demander si l'utilisation, en discours, des catégories traditionnelles – qui sont davantage des catégories identitaires que des catégories linguistiques – ne joue pas le rôle de squelette qui permet au concept de rester opérationnel dans les discours non spécialisés et dans les interactions du tout-venant, et qui permet aux frontières de se maintenir. Ce type de questionnement semble encore plus justifié dans le cas des accents sociaux, comme l'accent dit « de banlieue » en français.

Mais cette vision des pratiques langagières comme continuum aboutissant à une fluidification des frontières et à une focalisation sur la performativité de la variation est loin d'être partagée par tous les sociolinguistes et elle semble même en inquiéter certains. Ainsi, Boula de Mareuil accepte l'idée d'une hétérogénéité au sein des pratiques catégorisées comme relevant d'un accent, et accepte de reconnaître le risque de réification par des stéréotypes, mais cela ne le conduit pas à remettre en question la catégorie. Bien au contraire, il se déclare explicitement à la recherche des *prototypes* de chaque accent (et en l'occurrence spécifiquement de l'accent « de banlieue ») et qualifie le fait d'envisager l'hypothèse d'un continuum remettant en question toute consistance scientifique de la notion d'accent comme équivalant à « *succomber au nihilisme* » :

*En même temps, entre le stéréotype (caricatural, idéalisé) et le prototype (théorisé en psychologie cognitive [Rosch, 1975]), la frontière n'est pas nette. Si traditionnellement, en dialectologie, le prototype a pu être relié aux « Non-mobile Older Rural Males (NORM) » [Chambers & Trudgill, 2004], ce portrait n'est pas applicable à des accents urbains comme l'accent des titis parisiens ou l'accent de banlieue. De toute évidence, le concept de prototype est à développer, **pour ne pas succomber à un nihilisme qui, partant de l'observation de différences au sein de tout accent, en vient à nier l'existence de tout accent**⁴. (Boula de Mareuil 2012 : 270-271).*

Les deux visions décrites ci-dessus semblent profondément contradictoires. Or, je crois qu'il serait plus productif de les voir comme complémentaires pour pouvoir faire continuer à dialoguer les résultats obtenus par les uns et par les autres.

À ce propos, dresser un parallèle avec la notion de « race » et les recherches qui portent sur les catégories raciales me semble une démarche intellectuellement féconde, car j'ai l'impression de retrouver le même débat et la même complémentarité des approches. En effet, il est possible d'argumenter scientifiquement autant pour défendre l'inconsistance de la « race » que celle de l'« accent ». On peut également mettre en parallèle l'impossibilité de rendre ces catégories opérationnelles si on les confronte à des individus réels, dans toute leur diversité (race), ou à des échantillons de parole, dans toute leur diversité (accent). Il est impossible de décomposer scientifiquement autant les races que les accents ; il est impossible de tracer des frontières nettes. Néanmoins, les deux catégories conservent une puissance d'agir (*agency*) sociale indéniable, et s'avèrent capables de se modifier et de s'adapter à tout

⁴ La mise en gras relève de mon choix, dans toutes les citations des discours d'autrui dans cet article.

discours niant leur pertinence, du moment que l'essentiel est préservé comme allant de soi, sans même être formulé : le privilège blanc et le privilège de l'accent « standard ».

Ce parallèle entre la race et l'accent suggère qu'on peut défendre l'intérêt d'une approche complexe de l'accent dit « de banlieue » ou « des quartiers », susceptible de transformer en complémentarité l'apparente contradiction entre les théories. D'une part, on peut remettre en question son existence ainsi que la consistance de toute notion d'*accent social* et aborder la variabilité des pratiques de prononciation par le biais du *style* (comme stratégie de distinction sociale, d'adaptation au contexte ou de construction située de soi) et de l'agentivité. D'autre part, on peut reconnaître son existence comme catégorie *ad hoc* encore opérationnelle en tant que machine à fabriquer de la discrimination sociale, et éclairer son fonctionnement par la construction de catégories symétriques qu'il faudrait rendre visibles par un acte de dénomination (*accent du pouvoir, accent de centre-ville, accent des beaux quartiers*). Cette apparente contradiction théorique fait parfaitement écho à la formule finale de Guillaumin (1986 [1981]) au sujet de la persistance d'un autre système de domination, à savoir la race :

Non, la race n'existe pas. Si, la race existe. Non certes, elle n'est pas ce qu'on dit qu'elle est, mais elle est néanmoins la plus tangible, réelle, brutale, des réalités.
(Guillaumin, 1986[1981] :65).

Montrer que l'accent social n'a pas de réalité linguistique permet de saper à terme les fondements théoriques des discriminations linguistiques ; mais cela n'empêche pas d'étudier comment *hic et nunc* l'idéologie de l'accent social censé être intrinsèquement lié aux groupes socialement défavorisés continue à justifier le rejet de certains individus et à susciter des stratégies d'évitement de ce rejet.

Portraits croisés de trois lycéennes confrontées au stigmat de « la banlieue »

Pour étayer mes réflexions théoriques présentées ci-dessus, j'ai choisi, dans une approche qualitative, de montrer quelques extraits de discours produits par trois lycéennes, Maélys, Kheira et Nejma⁵, déclarées admissibles lors de la première sélection (interne au lycée) pour le concours de la convention CEP – Sciences Po. Leurs pratiques de prononciation s'éloignent en tous points de ce qui a été décrit comme caractéristique de l'accent « de banlieue », à l'exception, si on analyse de très près, de quelques allongements sporadiques de l'avant-dernière syllabe chez Nejma. Les trois lycéennes, excellentes élèves, adoptent des positions politiques différentes, en lien avec leurs propres trajectoires, par rapport à la figure repoussoir symboliquement omniprésente du personnage « jeune-de-banlieue » et particulièrement par rapport à son supposé langage. Maélys, inscrite en section littéraire, vient d'une famille de classe moyenne qui se dit d'origine française depuis toute la période couverte par la mémoire familiale ; elle sera admise à Sciences Po en fin de terminale⁶. Les deux autres, inscrites en section scientifique, viennent de familles qui se disent d'origine maghrébine : Kheira, issue d'une famille kabyle socialement modeste, sera admise à Sciences Po en fin de terminale⁷, tandis que Nejma, issue d'une famille mixte (père algérien, mère française) de classe moyenne, n'y sera pas admise, mais s'inscrira en faculté de médecine.

Il est facile de comprendre que dans le cas de Maélys, qui fait partie de ce que Delhay (2006 : 163) appelle « les bourgeois de la ZEP », rien ne la pousse à adopter un style de parole qui indexerait l'insertion dans la « culture de rue ». Personne n'a idée, dans les nombreuses

⁵ Il s'agit de pseudonymes.

⁶ Elle y mènera à bien un master en Affaires européennes.

⁷ Elle y mènera à bien un master de Finance-Stratégie.

interactions avec des camarades, professeurs, amis ou membre de sa famille, d'assigner à Maélys une identité de « jeune de banlieue » – bien qu'elle soit jeune, qu'elle habite en banlieue et qu'elle soit scolarisée dans un lycée classé ZEP. Lorsqu'elle parle, à la demande de ses professeurs lors d'un examen oral blanc (filmé) de la stigmatisation des « jeunes-de-banlieue » et des émeutes de novembre 2005, elle utilise la troisième personne et tente de comprendre, depuis un point de vue extérieur, la frustration que peut générer le fait de se sentir « *toujours rabaissés par rapport aux autres, par rapport aux Parisiens par exemple* ». Dans le même exercice, lorsqu'une autre camarade pointe les préjugés des policiers et les contrôles au faciès dirigés vers un profil particulier, « *le garçon plus souvent d'origine maghrébine ou ou e africaine* », Maélys sera sollicitée par une enseignante pour donner son avis sur les préjugés similaires dans les médias :

Prof F 1⁸ : et quand on parle de stigmatisation par les médias est-ce que c'est juste un délit de faciès contre enfin c'est juste sur le visage ou est-ce que il y a d'autres types de discriminations face aux jeunes de banlieue

Maélys : c'est surtout oui non c'est surtout le pro- e profil type e du maghrébin qui habite en banlieue ++ quand (il) y avait les reportages de France 3 par exemple quand ils venaient au lycée qu'ils (ne) montraient e que:: + que des maghrébins + hein au lycée (il) y avait que des maghrébins et en plus ils prenaient ceux qui savaient rien à la crise et qui étaient là juste pour passer à la télé e enfin c'est oui (il) y a aussi l'image e du ++ **banlieusard e ++ un peu idiot** +

Prof F : ignorant plutôt + c'est ^{ça} ignorant

Maélys : non vraiment e idiot parfois

Prof F : idiot vous êtes sûre que c'est cette image là qu'on veut <xx>

Maélys : oui-chh oui parce qu'ils :: prennent les :: les gens qui font un peu clowns e qui sont là on rigole on parle du CPE e on sait même pas ce que c'est⁹ c'est pas forcément ignorant parce qu'on a droit d'être ignorant à propos de certaines choses e + tout le monde est ignorant ++ pour + sur un sujet mais là c'est vraiment ah ils sont bêtes en banlieue on se moque d'eux.¹⁰

Ainsi, selon Maélys, l'image stéréotypée et négative que donnent les médias des « jeunes-de-banlieue » correspond à une sélection fallacieuse, par les journalistes, de quelques garçons bien réels qui ont le profil du « maghrébin idiot » avec lesquels elle n'a absolument rien en commun, à part le partage d'un espace géographique. Selon elle, la stigmatisation de la banlieue repose autant sur la malhonnêteté des journalistes que sur la bêtise d'un petit groupe d'individus nocifs, dont elle – ainsi que la majorité des élèves – se démarquent spontanément par tous moyens : discursifs, posturaux, vestimentaires, etc. Il n'y a aucune chance qu'on trouve des indices de ce qu'on a appelé « le parler banlieue » (vocabulaire ou accent) chez les lycéen·ne·s comme Maélys.

Les positions de Kheira et de Nejma sont plus nuancées et plus complexes, tout d'abord parce que les deux ont déjà été incitées, au fil des interactions, à se reconnaître une identité de

⁸ Les conventions de transcription utilisées ici sont volontairement peu nombreuses ; leur but n'est pas de donner une transcription orientée vers la précision phonétique. Les « + » notent des pauses silencieuses ; les « : » notent un allongement de la syllabe ; les caractères en indice ou en exposant notent des baisses ou des montées de l'intonation aisément perceptibles ; les caractères en petites majuscules notent une montée ponctuelle de l'intensité sur un mot ou une syllabe ; les « e » notent les marques de la formulation en cours, ce que la graphie traditionnelle indique par le « euh » ; les <xx> notent des syllabes inaudibles ; les (hh) notent des reprises de souffle particulièrement fortes et ostentatoires.

⁹ Stylisation : passage prononcé avec une voix plus aigüe.

¹⁰ *Idem*.

« jeunes-maghrébines-de-banlieue » et qu'elles ont eu besoin de déployer plus d'efforts que Maéllys pour se construire un personnage crédible en tant que candidates à Sciences Po.

J'ai analysé il y a quelque temps un extrait d'interview de Kheira dans Candea (2012) à propos du positionnement ambivalent, entre mépris et bienveillance, distance et solidarité, qu'elle exprime lorsqu'on l'interroge sur la pertinence d'une sensibilisation des élèves, en classe, à la diversité des « accents sociaux » et à la sociolinguistique. D'un côté elle dit avoir tiré profit et avoir trouvé un grand intérêt à la séance de cours à ce sujet dont le module de prépa-Sciences Po avait bénéficié, et d'un autre côté elle se déclare hostile à l'idée que ce genre de séance, pertinente pour les bons élèves comme elle, soit proposée à tous les élèves du lycée. Pour résumer sa position, j'écrivais : elle « *redoute qu'un tel cours puisse trop facilement être pris comme une critique des pratiques langagières des élèves ou, pire encore, que certains élèves se sentent visés personnellement par ces critiques et qu'une hiérarchie s'établisse de façon formelle entre les degrés d'aisance des élèves avec ce qui serait trop clairement défini comme un parler standard, se différenciant du parler stigmatisé. Elle me met en garde contre un risque de révolte de la part des élèves face à une telle intervention* » (Candea 2012 : 296). La tournure de la conversation avec moi, l'amenant à se rendre compte qu'elle défendait une position élitiste, ne la satisfait pas car elle n'était pas prête à l'assumer ; ainsi, Kheira finissait par « *s'agacer et par s'exclamer "on peut le faire, mais en visant personne !" afin d'aboutir à un consensus avec la position qu'elle a cru déceler chez moi* » (*ibidem*).

On retrouve la même ambivalence dans les discours de Kheira lorsqu'il s'agit de caractériser de manière plus précise les pratiques langagières des lycéen·ne·s. Invitée à distinguer le *vocabulaire* et l'*accent*, elle prend d'abord soin de préciser qu'elle ne pratique (et n'a jamais pratiqué) aucune sorte d'accent « jeune » ou non standard, ni en famille, ni au lycée, ni avec ses amies mais admet adopter des ressources diverses selon les situations en matière de vocabulaire. Par la suite, elle désigne une amie qui utiliserait un accent plus marqué mais néanmoins léger et réservé aux interactions amicales :

Kheira : je pense à e une fille oui oui en même temps c'est pas e c'est pas c'est on le sent mais c'est pas très marqué non plus c'est pas +(hh) c'est c'est pas ce c'est pas ça va pas très loin donc e pas un handicap en fait quand elle parle oui

Enquêtrice : mais elle est capable de parler différemment selon les situations ++ c'est c'est c'est plus entre amis

Kheira : oui oui **beaucoup font ça**

Kheira construit ainsi un autre groupe de jeunes, très nombreux (« *beaucoup font ça* ») qui, contrairement à elle, utilisent ce que l'enquêtrice a catégorisé comme un accent spécifique, mais réservent cette pratique aux interactions entre amis. À l'intérieur de ce groupe, elle pense qu'il y a plus de garçons que de filles et fournit spontanément une piste qui semble compatible avec celle de Jamin (2005) cité plus haut :

Kheira : selon moi + c'est plus marqué chez les garçons que chez les filles parce que eux ils ont je pense qu'ils ont plus une **volonté de s'imposer** et de de marquer la différence et de **marquer aussi leur appartenance à un groupe** tandis que pour les filles on est plus je pense **tolérantes** et c'est à cause de ça e

Enquêtrice : donc tu penses que les filles l'utilisent moins finalement c'est ça oui ++ mais il y en a qui l'utilisent tout pareil + ça c'est c'est contre <xx>

Kheira : tout pareil mais peut-être moins marqué

Enquêtrice : ah oui d'accord et il y a des garçons qui n'utilisent pas du tout aussi

Kheira : e ben Khartipan l'utilise vraiment [*rires, mimique*] il utilise pas du tout e + mais oui il y en a qui l'utilisent pas du tout mais e après e c'est au cas par cas certains l'utilisent beaucoup d'autres moins

Bien que Kheira accepte sans réserve la dénomination d'*accent* spécifique proposée par moi-même, en position d'autorité en tant qu'enseignante et linguiste, ses reformulations spontanées ne vont pas du tout dans le sens d'un accent social, ou jeune, ou de groupe, mais vont tout à fait dans le sens de l'hypothèse d'une pratique stylistique : selon Kheira les jeunes jonglent avec cet « accent », l'utilisent ou non, et elle rattache cela à un comportement davantage masculin que féminin, un comportement davantage assujéti à l'obligation de marquer l'appartenance au groupe pour pouvoir être accepté (elle oppose cette contrainte qui pèse sur les garçons à une plus grande « tolérance » qui caractériserait les filles). Dans la suite de la conversation je lui demande s'il arrive que des élèves « *parlent comme ça* » devant les professeurs et s'il arrive que les professeurs leur fassent des remarques à ce sujet. À cette question, Kheira donne à nouveau une réponse ambivalente : elle pense qu'il peut y avoir des élèves qui gardent cette pratique « *en signe d'arrogance* » mais que généralement cette pratique n'a pas droit de cité devant les professeurs, et ces derniers ne reprennent jamais les élèves au sujet de leur accent car « *ce serait stupide* » et « *ils pensent pas qu'on le contrôle vraiment e beaucoup* ». En passant de « *ils* » à « *on* » Kheira reprend une position plus solidaire (probablement déclenchée par la question de l'enquêtrice formulée avec « vous » – « *vous vous faites corriger par les profs ?* »), bien qu'elle parle d'un profil d'élève dont elle ne fait pas partie :

Kheira : quand on parle à des profs oui on l'utilise pas normalement et e: je ++ les profs savent que e on peut pas enfin on peut pas changer notre accent comme ça ++ c'est c'est c'est une habitude on parle tout le temps comme ça

Autrement dit, Kheira imagine qu'il existe une minorité d'élèves qui « *ne peut pas changer son accent comme ça* » et que face à cette minorité, les professeurs ne formulent aucune remarque critique, ne proposent aucune sorte d'étayage pédagogique pour attirer l'attention sur cet « accent » inadéquat, alors qu'ils corrigent très régulièrement le vocabulaire. Et si on cherche la cohérence de l'ensemble de l'interview de Kheira, bien que ce ne soit pas dit de façon très tranchée et très assumée, il apparaît qu'elle défend le *statu quo* pour ces élèves qui ne savent pas adapter leurs pratiques de prononciation aux exigences scolaires. Elle se dit opposée à des démarches pédagogiques en direction de ce public précis, car elle pense que ces élèves « *vont pas comprendre* », vont être « *vexés* », vont « *prendre ça comme une critique* » et vont « *s'insurger* ». On retrouve donc dans son discours, en creux, sans nom précis, le groupe des « jeunes-de-banlieue » repoussoir, imperméables à la culture scolaire, inconscients de la manière dont ils sont perçus et potentiellement agressifs. Suite à mes insistances, elle admet l'idée d'une sensibilisation à visée pédagogique, mais pour nier immédiatement son efficacité si elle ne correspond pas à une demande des élèves :

Kheira : il faut sensibiliser mais pas essayer en fait de e de e de de forcer les élèves à à le ++ à: changer leur accent + il faut que ça vienne d'EUX-MEMES qu'ils **fassent eux-mêmes des efforts** et que **EUX** ils veuillent et que ils **prennent conscience** que + voilà ils ont un accent qui est e pas forcément super quand ils parlent

Le discours de Nejma rejoint en partie celui de Kheira, mais s'en distancie par plusieurs aspects, et notamment par le fait qu'elle annonce d'emblée que lorsqu'elle était petite elle a adopté, de manière transitoire, des pratiques langagières considérées comme spécifiques aux « jeunes-de-banlieue ».

Nejma : ben très tôt j'ai essayé parce que quand j'étais plus jeune je parlais bien sûr en verlan avec l'accent de banlieue et tout ^{ça} ++ et j'ai appris petit à petit à : à corri^{ger} + mais c'est vrai que quand je suis dans la cour e : + je me lâche donc j'arrive e à faire la distinction entre les deux et à passer d'un **style** de langue à un autre

Comme Kheira, Nejma adopte sans réserve la catégorie « accent de banlieue » qui venait de moi et elle l'associe à l'usage du verlan ; elle pense que c'est une pratique liée à une tranche d'âge et devient, assez vite, une pratique réservée à un contexte d'interaction entre pairs, dans la cour de récréation, etc. Mais à la différence de Kheira, Nejma utilise explicitement le mot « style » lorsqu'elle reformule spontanément. Elle se montre consciente du fait que ce style est traditionnellement considéré comme plutôt masculin, mais, contrairement à Kheira, elle pense que cela est en train d'être renégocié :

Nejma : après aussi il y a une différence filles-garçons mais de moins en moins parce que maintenant même les filles e + parlent avec e + on dirait qu'elles se forcent même à **parler comme les garçons** ++ plus ça va j'ai l'impression et + et plus les jeunes de plus en plus tard ils parlent avec e :: + ce **style** de banlieue en fait

Lorsqu'il s'agit de caractériser la minorité qui ne se rend pas compte de sa façon de parler perçue comme marquée et inadéquate à l'extérieur du groupe de pairs, Nejma pense que cela ne concerne que les plus jeunes, et qu'il y a de toute manière un âge limite même pour les plus récalcitrants au « parler correctement » : le moment où ces jeunes auront eux-mêmes des enfants. L'ensemble de ses remarques va dans le sens de l'hypothèse d'un style langagier, dont les jeunes exploitent le prestige latent tout en ayant généralement parfaitement conscience de sa stigmatisation en dehors de leur réseau. Rien ne permet d'étayer l'hypothèse d'un « accent de banlieue », qui serait une pratique stable, peu sensible à la variation stylistique, et susceptible d'être conservée à l'âge adulte. Poussée dans ses retranchements pour expliciter son discours épilinguistique, Nejma formule ainsi sa vision sur les normes langagières en concurrence, en oscillant entre l'usage distancé de « eux » et l'usage inclusif de « on, nous » :

Enquêtrice : et pourquoi tu dis qu'**ils** que :: ça pourrait pas être une façon normale de parler¹¹

Nejma : no :: n parce que :: même entre **eux** ça paraît e + **sauvage** m'enfin ça dépend quel + certains ^{mots} des fois c'est pas très :: ++ quand on parle entre **nous** mais ça se ^{sent} quoi qu'**on** peut pas parler comme ça e + avec + correctement on **nous prendra pas au sérieux** : ou on peut pas tenir un discours en parlant avec e (h) que ce soit avec l'accent ou la façon de de parler ++ les deux et surtout parce qu'en fait c'est surtout le **le ton de la voix** ++ parce que ça : ça : ça fait mal aux oreilles quoi + [rire de l'enquêtrice] puis tout le monde parle de la même fa^{çon} + (h) et e + **ils** savent très bien que s'**ils** parlent comme ça e + que ce soit à la télé : ou avec les profs ou (h) ++ en public e on va pas les pren(d)re au sérieux + donc c'est ce problème là en fait

Bien qu'ayant elle-même, par le passé, pratiqué un style de parole (prononciation et vocabulaire) qu'elle attribue à « la banlieue », Nejma affirme avoir nettement abandonné cette pratique, comme ses amis, en grandissant ; elle a progressivement adopté l'idéologie du standard unique auquel il faut se conformer pour être pris au sérieux (« *tout le monde parle de la même façon* »). Lycéenne scientifique, fortement impliquée dans son projet de réussite scolaire, Nejma n'a pas les moyens théoriques pour faire une analyse sociale de ses anciennes pratiques langagières et on reconnaît dans son discours la stigmatisation des « jeunes-de-

¹¹ Les nombreux [mm], marques d'écoute de l'enquêtrice, ne sont pas transcrits dans ce passage pour alléger sa présentation.

banlieue » pré-construite par les discours doxiques ambiants : « *sauvage* », « *ça fait mal aux oreilles* », « *pas sérieux* ». Ce qui est intéressant à noter, c'est que Nejma estime que la performance de ce style dont elle s'est désaffiliée repose essentiellement sur la prosodie, « *le ton de la voix* ». Interrogée sur la représentation partagée de l'agressivité du parler des jeunes qu'elle décrit, elle reprend l'expression « *le ton de la voix* » pour faire de ce paramètre la cause de la perception d'une agressivité :

Enquêtrice : est-ce que: m: t(u) as l'impression que c'est senti un peu comme agressif + quand ils parlent comme ça + par les profs ou par e

Nejma : ben: le: ^{oui} le **ton de la** ^{voix} il est: il est agre ^{ssif} quand même, EUX ils sont pas forcément agre ^{ssifs} mais: ++ c'est **le ton de la voix** quoi

Enquêtrice : oui ++ oui parce que les gens <xx>

Nejma : ON ENTEND PAS ^{BIEN} on entend que des consonnes ^{lourdes} et: + comme des basses comme la musique quoi ++ bon là c'est caricatu ^{ré} mais ceux qui: qui **font pas d'e** ^{fforts} c'est comme ça

Sa dernière remarque semble ambivalente : d'un côté elle reconnaît décrire une pratique caricaturée, mais d'un autre côté elle affirme que cette caricature correspond quand même à un petit groupe d'individus réels, « *ceux qui font pas d'efforts* », individus avec lesquels elle ne partage rien, finalement.

Discussion et synthèse

La notion d'« accent de banlieue » n'est pas une notion technique de sociolinguistique ; c'est une notion politique largement partagée dans les discours privés ou publics. Par exemple, le 27 novembre 2012, le quotidien *Le Parisien*, largement distribué dans toute la région parisienne, publiait un article intitulé : *Mais pourquoi les jeunes des cités ont-ils un accent ?*, comme s'il s'agissait d'une vérité incontestable. Le premier paragraphe décrit ce qui est censé être une observation générale et vérifiable sur le terrain :

C'est un accent qui fait rire « les Guignols de l'info » et leurs millions de téléspectateurs mais qui fait peur aux recruteurs. Le débit mitraillette des jeunes des quartiers populaires, leur façon brutale d'achever leurs phrases ou de prononcer les « r » sont un marqueur social qui leur colle à la peau à l'extérieur de la cité.

Ce paragraphe fait croire à l'existence d'un accent lié à un territoire et échappant au contrôle des locuteurs et locutrices car il leur « *colle à la peau à l'extérieur de la cité* ». Il est suivi par une validation (ou la mise en scène d'une validation) scientifique :

« L'accent dit de banlieue fait partie des accents les plus handicapants. Il peut être disqualifiant », résume Philippe Boula de Mareuil, chercheur en linguistique au CNRS et expert en accents en tous genres.

La suite de l'article cité n'évite pas quelques poncifs courants : pauvreté du vocabulaire, agressivité... À tel point qu'on est en droit de se demander dans quelle mesure l'affirmation (récurrente, diffusée par les médias) du caractère handicapant de cet accent relève de la description d'un état de fait ou de la prophétie auto-réalisatrice. La performativité de telles catégories interpelle les scientifiques quant à leur responsabilité citoyenne.

Il est évident pour toute personne ayant mis les pieds plus de quelques heures dans la périphérie de l'Est parisien que tou-te-s les jeunes qui habitent dans un quartier « de

banlieue » défavorisée, ou même très exactement dans « une cité », ne pratiquent pas une prononciation susceptible d'être perçue comme un « accent » spécifique. Or, les recherches sur les jeunes qui ne correspondent pas aux attentes sur « la banlieue » sont pour le moment trop rares, d'où l'intérêt de choisir les trois lycéennes évoquées ici. Pour comprendre la logique des pratiques de prononciation qui indexent le bon degré d'insertion dans la culture de rue, il est utile de tenter de comprendre, en parallèle, la logique des pratiques de prononciation qui indexent, au contraire, le rejet de cette culture de rue. Les trois lycéennes présentées dans cet article relèvent de ce cas de figure.

Maélys n'a jamais envisagé qu'on puisse imaginer à un moment son appartenance au groupe des « jeunes-de-banlieue » ; elle construit un discours très distancé sur la stigmatisation de ce groupe, et se démarque à la fois des techniques caricaturales et discriminantes des journalistes, et du groupe repoussoir des « jeunes maghrébins idiots » qui font les clowns devant les caméras. Kheira et Nejma, racialisées souvent dans leurs interactions et confrontées à des discours ambiants racialisants (voir à ce sujet Candea, 2017 à paraître, portant sur la trajectoire d'un garçon et sur son assignation quotidienne à une identité de jeune maghrébin de banlieue), n'ont pas la même liberté que Maélys pour se sentir totalement non concernées par les discours sur les « jeunes-de-banlieue ». Et pourtant, elles adoptent de la même manière l'idéologie du standard linguistique légitime, unique (Milroy et Milroy 2012), et mettent leurs pratiques de prononciation en adéquation avec cette idéologie. Kheira pense que son genre féminin la préserve de la pression du groupe de pairs qui s'exerce avec plus d'insistance sur les garçons, même si elle concède facilement que certains garçons trouvent des stratégies pour y échapper ; élève précoce (baccalauréat à 16 ans), prise dans les contraintes du dispositif de préparation au concours de l'Institut d'Études Politiques, elle est en train de se construire un discours élitiste et de s'affilier de plus en plus à un petit groupe qui sort du lot, qui mérite d'avoir accès à une formation plus poussée, qui est capable d'avoir un grand recul par rapport à son environnement, contrairement à la majorité des jeunes qui l'entourent, sans grande distinction. Nejma adopte la position inverse : elle se construit comme faisant partie de la majorité des jeunes de son environnement, filles et garçons, capables de jongler avec les indices linguistiques et les styles, et capables, avec l'âge, de se rapprocher de plus en plus du standard censé être unique, dans toutes les situations où il est pertinent de le faire. Sa solidarité avec ses pairs n'inclut néanmoins pas tout le monde : elle se démarque d'un groupe qu'elle présente comme minoritaire mais proche des caricatures courantes sur la banlieue, caricatures qui lui sont familières : les jeunes bien insérés dans la culture de rue, dont « le ton de la voix » est agressif et qui « ne font aucun effort ».

Mes observations de terrain et mes lectures de la presse durant les dernières années m'ont permis de relever une très forte porosité entre les discours médiatiques, les discours scientifiques et les discours courants au sujet de la banlieue. Et dans les discours courants j'inclus, bien évidemment, les discours des jeunes qui habitent dans les cités autour de Paris. La prégnance de la figure repoussoir du « jeune-de-banlieue » dans les médias incite les jeunes qui sont susceptibles d'être assignés à cette identité de s'en démarquer fortement ou de s'y conformer. À cet égard le manque de visibilité des filles dans les discours scientifiques et médiatiques (Billiez et Lambert, 2008 ; Moïse, 2003) peut s'avérer un avantage sur ce point précis, car l'absence de modèle laisse aux filles, peut-être, un champ plus libre pour la construction de soi en interaction.

En ce qui concerne la notion d'« accent de banlieue », on observe, là encore, une convergence des discours médiatiques, scientifiques et de ceux du tout-venant ; on observe sans surprise les mêmes discours chez les jeunes, filles comme garçons, persuadé·e·s d'être confronté·e·s à ce phénomène. Même pour les personnes les plus nuancées, comme Nejma qui construit spontanément une description des pratiques de prononciation en termes de styles et non en termes d'accent social, il est difficile d'échapper complètement à la recirculation et

rediffusion du discours de stigmatisation susceptible d'obscurcir en égale mesure les descriptions des acteurs sur le terrain et celles des chercheurs. Favoriser l'approche stylistique de la variabilité des pratiques de prononciation me semble non seulement une piste de recherche prometteuse, capable de permettre une meilleure compréhension de leur fluidité en situation, mais également une piste prometteuse dans le champ politique. Diffuser une lecture stylistique des prononciations permettrait de casser le lien discursivement construit (et potentiellement performatif) entre territoire ou classe sociale et « accent ». Dans le cas présenté ici, cela libèrerait les élèves « de banlieue » fortement investis dans leur réussite scolaire du devoir de se démarquer d'une pratique stigmatisée qui ne leur « collerait plus à la peau ». Cela permettrait, en parallèle, aux élèves en rupture scolaire d'augmenter le périmètre de leur agentivité et d'envisager plus facilement des changements de trajectoire ou d'attitude. Par ailleurs, cela contribuerait à diffuser plus largement une image plus dynamique et moins homogénéisante des jeunes qui habitent dans les cités. La notion d'« accent social », vidée de toute pertinence descriptive, pourrait en revanche continuer à être utilisée dans un discours strictement politique, de dénonciation d'un mécanisme opérationnel de discrimination, à l'instar de la notion de « race ».

Bibliographie

- ARDITTY Jo, BLANCHET Philippe, 2015, « La “mauvaise langue” des “ghettos linguistiques” : la glottophobie française, une xénophobie qui s'ignore », dans *Revue Asylon(s)*, n° 4. Consulté le 4 avril 2016 ; <http://www.reseau-terra.eu/article748.html>.
- AUZANNEAU Michelle, 2009, « “La langue des cités” ? Contribution pour la libération d'un mythe », dans *Langages, Adolescence* 4 (70), pp. 873-85.
- AUZANNEAU Michelle, JUILLARD Caroline, 2012, « Aperçu théorique et méthodologique sur la variation langagière de jeunes en banlieue parisienne », dans *Langages de jeunes, plurilinguisme et urbanisation*, L'Harmattan, Paris, pp. 27-41.
- BERTHAUT Jérôme, 2013, *La banlieue du « 20 heures » : ethnographie de la production d'un lieu commun journalistique*, Agone, Marseille.
- BILLIEZ Jacqueline, LAMBERT Patricia, 2008, « Dans les coulisses de la sociolinguistique urbaine française : le silence criant des filles », dans A. Moussirou-Mouyama (éd.) *Les boîtes noires de Louis-Jean Calvet*, Éditions Écriture, pp. 364-70.
- BISHOP Hywel, COUPLAND Nikolas, GARRETT Peter, 2005, « Conceptual accent evaluation: Thirty years of accent prejudice in the UK », in *Acta Linguistica Hafniensia* 37 (1), pp. 131-54.
- BOULA DE MAREUIL Philippe, LEHKA-LEMARCHAND Iryna, 2011, « Can a prosodic pattern induce/reduce the perception of a lower-class suburban accent in French ? » in *Proceedings of the XVIIth International Congress of Phonetic Sciences (ICPhS 2011)*.
- CANDEA Maria, 2012, « Une expérience de didactisation de la sociophonétique centrée sur de « bons » élèves d'un lycée classé ZEP », dans Martine Dreyfus et Jean-Marie Prieur (dir.), *Hétérogénéité et variation*, Michel Houdiard éditeur, Paris, pp. 320-330.
- CANDEA Maria, à paraître 2017, « Se construire comme candidat à une Grande École quand on vit en banlieue populaire parisienne », dans Françoise Gadet (dir.) *Le français dans les métropoles européennes*, Garnier.
- CONEIN Bernard, GADET Françoise, 1998, « Le français populaire des jeunes de la banlieue parisienne, entre permanence et innovation », dans *Actes du Colloque de Heildelberg, Jugendsprache/langue des jeunes/youth language*, J. Androutsopoulos et A. Scholz (éds), Peter Lang, Frankfurt, pp. 105-23.

- COUPLAND Nikolas, 1980, « Style-Shifting in a Cardiff Work-Setting », in *Language in Society* 9 (1), pp. 1-12.
- DELHAY Cyril, 2006, *Promotion ZEP ; des quartiers à Sciences po-*, Hachette littératures, Paris.
- DERVILLE Grégory, 1997, « La stigmatisation des “jeunes de banlieue” », dans *Communication et langages* 113 (1), pp. 104-17.
- ECKERT Penelope, RICKFORD John R., éd., 2001, *Style and sociolinguistic variation*. Cambridge University Press, Cambridge, UK ; New York, NY.
- FAGYAL Zsuzsanna, 2003, « La prosodie du français populaire des jeunes : traits héréditaires et novateurs », dans *Le Français aujourd'hui* 4 (143), pp. 47-55.
- FAGYAL Zsuzsanna, 2010, *Accents de banlieue : Aspects prosodiques du français populaire en contact avec les langues de l'immigration*, L'Harmattan, Paris.
- FRIES Susan, DEPREZ Christine, 2003, « L'accent étranger : identification et traitement social en France et aux États-Unis », dans Jacqueline Billiez, Didier de Robillard (éds.), *Français: variations, représentations et pratiques*, ENS Éditions, pp. 89-105.
- GADET Françoise, 2003, « “Français populaire” : un classificateur déclassant ? », dans *Marges linguistiques*, n°6, pp.103-115.
- GADET Françoise, PATERNOSTRO Roberto, 2013, « Un accent multiculturel en région parisienne ? » dans *Repères-Dorif: autour du français : langues, cultures et plurilinguisme*, septembre, En ligne : http://www.dorif.it/ezine/ezine_printarticle.php?art_id=94.
- GASQUET-CYRUS Médéric, 2012, « La discrimination à l'accent en France : idéologies, discours et pratiques », dans *Carnets d'atelier de sociolinguistique*, n°6, pp. 227-45.
- GILES Howard, COUPLAND Justine, COUPLAND Nikolas, éd., 1991, *Contexts of Accommodation : Developments in Applied Sociolinguistics*. Studies in Emotion and Social Interaction. Cambridge university pres, Cambridge New York Port Chester Paris.
- JAMIN Mikael, 2005, « Sociolinguistic Variation in the Paris Suburbs ». PhD, Univ. Kent at Canterbury.
- LEHKA-LEMARCHAND Iryna, 2007, « Accent de banlieue : approche phonétique et sociolinguistique de la prosodie des jeunes d'une banlieue rouennaise ». Thèse, Université de Rouen.
- LEHKA-LEMARCHAND Iryna, 2011, « La stratification stylistique d'un indice prosodique de l'accent dit “de banlieue” – Enquête auprès de jeunes Rouennais », dans *Lidil. Revue de linguistique et de didactique des langues*, n° 44 (décembre), pp. 79-92.
- MENDOZA-DENTON Norma, 2008, *Homegirls: Language and Cultural Practice among Latina Youth Gangs*. Blackwell Pub, Malden, MA.
- MILROY James, MILROY Lesley, 2012, *Authority in Language: Investigating Standard English*. 4 Reprint, Routledge, Abingdon, Oxon, New York.
- MOÏSE Claudine, 2003, « Pratiques langagières des banlieues : où sont les femmes ? » dans *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, n°51 (1), pp. 47-54.
- PATERNOSTRO Roberto, 2016, *Diversité des accents et enseignement du français - Les parlars jeunes en région parisienne*, L'Harmattan, Paris.
- TRIMAILLE Cyril, BILLIEZ Jacqueline, 2007, « Pratiques langagières de jeunes urbains : peut-on parler de “parler” ? » dans Chiara Molinari et Enrica Galazzi (éds.), *Les français en émergence*, Peter Lang, Berne, pp. 95-109.

GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

Comité de rédaction : Michaël Abecassis, Salih Akin, Sophie Babault, Claude Caitucoli, Véronique Castellotti, Régine Delamotte-Legrand, Robert Fournier, Stéphanie Galligani, Emmanuelle Huver, Normand Labrie, Foued Laroussi, Benoit Leblanc, Fabienne Leconte, Gudrun Ledegen, Danièle Moore, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Isabelle Pierozak, Gisèle Prignitz.

Conseiller scientifique : Jean-Baptiste Marcellesi.

Rédactrice en chef : Clara Mortamet.

Comité scientifique : Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Jean-Marie Klinkenberg, Jean Le Du, Marinette Matthey, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolai, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffélec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

Comité de lecture pour ce numéro : Mickaël Abecassis, Salih Akin, Josiane Boutet, Régine Delamotte, Marie-Laure Elalouf, Robert Fournier, Médéric Gasquet-Cyrus, Luca Greco, Emmanuelle Huver, Caroline Juilliard, Malory Leclère, Fabienne Leconte, Gudrun Ledegen, Catherine Miller, Muriel Molinié, Marie-Louise Moreau, Isabelle Pierozak, Rada Tirvassen, Véronique Traverso, Cyril Trimaille, Sylvie Wharton.

Laboratoire Dylis – Université de Rouen
<http://glottopol.univ-rouen.fr>

ISSN : 1769-7425